LE SIAAP PARTAGE SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE L'INCENDIE, SURVENU LE 3 JUILLET 2019 SUR L'USINE DE DÉPOLLUTION SEINE AVAL (YVELINES)

Le SIAAP, service public de l'assainissement francilien, dépollue chaque jour les 2,5 millions de m³ d'eaux usées produites par près de 9 millions de franciliens. Ce sont six usines de dépollution, modernisées au gré de cinquante ans de vagues de construction, qui permettent aujourd'hui de rendre à la Seine et la Marne, une eau de qualité propice au développement d'une grande biodiversité.

© Siaap

Jacques Olivier, Directeur Général du SIAAP.

Le mercredi 3 juillet 2019 vers 16h45, un incendie s'est déclaré sur l'unité de clarifloculation de la station d'épuration Seine Aval, située dans les Yvelines. La mobilisation collective des services publics du territoire a permis de réagir efficacement face à cette situation. L'intervention des services de la sécurité civile a permis de circonscrire l'incendie et de protéger les hommes et les femmes sur et en dehors du site. Dans le même mouvement, les équipes du SIAAP ont fait émerger des solutions techniques pour adapter l'exploitation de l'usine à ces circonstances exceptionnelles. Il aura fallu moins de trois jours pour recouvrer la capacité à traiter les eaux usées produites sur notre bassin-versant.

La Seine a souffert du fonctionnement en mode dégradé de notre station Seine Aval. Deux jours pendant lesquels les moindres performances de l'usine ont conduit à rendre au fleuve une eau moins épurée. L'apport d'une eau plus riche en matière organique dans une Seine, déjà fragilisée par des conditions estivales prononcées, a conduit à une désoxygénation de la rivière, provoquant un épisode de mortalité piscicole. Une situation qui nous renvoie une trentaine d'années en arrière lorsque l'assainissement francilien n'était pas suffisant pour protéger nos rivières en périodes estivales et, surtout, nous rappelle combien la Seine, petit fleuve qui traverse une des plus grandes agglomérations d'Europe, est fragile.

Difficiles à vivre, ces moments mettent aussi en lumière l'attachement des Hommes à leur mission de service public pour la protection de l'environnement. La force du service public s'est exprimée à travers la mobilisation des acteurs du territoire, collectivités ou État, au-delà des statuts publics ou privés, pour viser un intérêt commun, celui de préserver notre Seine, berceau de vie de bien des territoires, du bassin parisien à l'estuaire.

La science et la technique, vecteurs historiques de progrès du monde de l'assainissement depuis les hygiénistes du 19ème siècle, ont pleinement joué leur rôle dans ce moment difficile. Les connaissances, les savoir-faire et les outils innovants, fruits de collaborations durables entre le SIAAP et le monde de la recherche, ont été mis au service du suivi de la rivière et de son écologie. Nos experts ont interagi avec les scientifiques spécialistes de la Seine. Les chercheurs des Universités (Sorbonne-Université, Rouen et Caen) et les équipes du Groupement d'Intérêt Public-Seine Aval[1], avec lesquels nous partageons l'objectif ambitieux de construire un réseau de mesure homogène et cohérent à l'échelle de la Seine (projet PHRESQUES[2]), ont apporté leur expertise précieuse pour évaluer l'impact environnemental de l'incendie.

J'ai souhaité que les équipes de scientifiques impliquées dans cette évaluation puissent proposer une synthèse de l'ensemble des résultats acquis durant l'été. Ma volonté est de partager, en toute transparence, avec l'ensemble des acteurs de l'environnement, une vision objective de l'impact environnemental de l'incident du 3 juillet. ●

Jacques OLIVIER
SIAAP – Directeur Général

[1] *Le GIP Seine-Aval a été créé en 2003 pour assurer le pilotage du programme de recherche Seine-Aval, mais aussi pour valoriser les connaissances acquises et les transférer vers le décideur. Aujourd'hui, il regroupe 12 membres financeurs et collabore avec de nombreux partenaires. Son équipe est constituée de 7 personnes, spécialisées dans différents domaines de l'environnement. Le GIP Seine-Aval s'intéresse à l'estuaire de la Seine. Ce territoire correspond aux 170 km de fleuve soumis à la marée. Il est délimité par le barrage de Poses en amont et par la baie de Seine en aval. Il inclut les zones attenantes, notamment les berges et les zones humides connexes, ainsi que la zone marine proche.*

[2] *Projet d'Harmonisation et de Renforcement du Suivi haute-fréquence de la Qualité de l'Eau de la vallée de la Seine.*

Retrouvez page 65 de ce numéro la synthèse réalisée par les équipes du SIAAP, de Sorbonne Université (PIREN-SEINE), de Normandie Université et du GIP-SEINE AVAL.